



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01627

Numéro SIREN : 439 924 598

Nom ou dénomination : R.B. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2016 sous le numéro de dépôt 16485

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SCP d'Avocates Nadine GRASSET - Véronique
MOEVUS Barreau de CARPENTRAS

415 avenue de l'Argensol
84100 Orange

V/REF :

N/REF : 2001 B 1627 / 2016-A-16485

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 16/12/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 08/11/2016

- Changement de président
- Changement de directeur général

Concernant la société

R.B. AUDIT

Société par actions simplifiée

1025 rue Henri Becquerel

10 Parc Club du Millénaire CS 99009

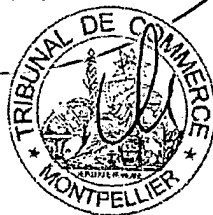
34965 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-16485 le 16/12/2016

R.C.S. MONTPELLIER 439 924 598 (2001 B 1627)

Fait à MONTPELLIER le 16/12/2016,

LE GREFFIER



16 DEC. 2016
01 B 1627
16985

R.B. AUDIT
Société par actions simplifiée
D'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 10.000 €
Siège social : 1025 rue Henri Becquerel,
10 Parc Club du Millénaire, CS 99009,
34965 MONTPELLIER CEDEX 2.
R.C.S. MONTPELLIER B. 439. 924. 598.
N° DE GESTION 2001. B. 1627.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 8 novembre 2016

L'an deux mille seize, et le huit novembre à vingt heures,

Les associés de la société R.B. AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, divisé en 500 actions de 20 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Directeur Général.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier REDON, en sa qualité de Directeur Général.

Monsieur Julien REDON assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * **Prise d'acte du décès de Daniel BARRE, Président**
- * **Nomination d'un nouveau Président**
- * **Prise d'acte de la nomination d'un nouveau Directeur Général**
- *
- * **Pouvoirs pour dépôt et publication.**

Le président dépose sur le bureau le texte des projets de résolutions soumis à l'assemblée générale.

Première Résolution – Prise d'acte du décès de Daniel BARRE, Président

L'assemblée prend acte du décès de Daniel BARRE intervenu le 13 octobre 2016 et de la nécessité de nommer en remplacement un nouveau Président de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Deuxième Résolution – Nomination d'un nouveau Président

L'assemblée nomme en qualité de Président de la société à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Didier REDON, expert-comptable, domicilié au 1025 rue Henri Becquerel à Montpellier (34) qui exerçait jusqu'à aujourd'hui les fonctions de Directeur Général, fonctions qui prennent, en conséquence, fin ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Didier REDON déclare accepter le mandat qui lui est confié et n'exercer aucune fonction ou n'être frappé d'aucune mesure de nature à lui en interdire l'exercice.

Troisième Résolution – Prise d'acte de la nomination d'un nouveau Directeur Général

L'assemblée prend acte de la résolution de Monsieur Didier REDON, Président, de nommer en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour et pour une durée expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Monsieur Julien REDON, expert-comptable, domicilié au 415 avenue de l'Argensol à ORANGE (84).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Julien REDON déclare accepter le mandat qui lui est confié et n'exercer aucune fonction ou n'être frappé d'aucune mesure de nature à lui en interdire l'exercice.

.....

Cinquième Résolution – Pouvoirs pour dépôt et publication.

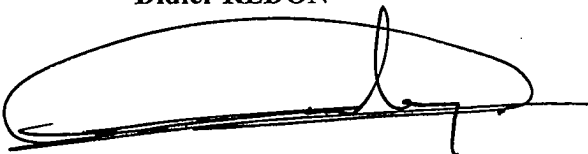
L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.....

Extrait certifié conforme par

Le président
Didier REDON

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier REDON', written over a horizontal line.